

# Diplôme Universitaire « Français Langue Etrangère » (DU FLE B1)

Année Universitaire 2011-2012

Niveau : Diplôme Universitaire  
Composante : FLLASHS  
Responsable : Grandjean Christine

Le D.U. FLE est ouvert aux étudiants étrangers internationaux ne possédant pas de certification en langue française au niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) Ce niveau est un pré requis pour s'inscrire à l'Université de Corse.

## I- Objectifs

---

Acquérir et confirmer les compétences linguistiques en français correspondant au niveau B1 du CECRL visant à faciliter l'insertion des étudiants étrangers dans une des filières de l'Université de Corse.

Rendre les étudiants capables d'accomplir des tâches dans les domaines variés de la vie sociale, grâce à l'acquisition de savoirs et savoir-faire communicatifs, linguistiques et culturels.

## II- Conditions d'accès

---

Pour pouvoir s'inscrire au D.U. FLE, les étudiants doivent :

- être titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires dans leur pays d'origine
- justifier d'un niveau de compétence en français équivalent au niveau A2 du CECRL, après avoir passé un test de français organisé par l'Université de Corse au mois de septembre/octobre.

## III- Organisation/Enseignements

---

Les cours qui représentent un volume horaire de 460 heures:

- sont annuels et répartis sur 20 semaines
- sont assurés par groupes à effectifs limités
- sont organisés en 2 modules : tronc commun et module spécialisé
- requièrent une présence obligatoire

## La grille des enseignements

DU FLE B1 Intitulé des	Coefficients	GROUPE 1	GROUPE 2
<b>Module : Tronc commun FLLASHS</b>	2	Volume horaire	
Compréhension et expression orales		140 h	140 h
Compréhension et expression écrites		140 h	140 h
Phonétique		20 h	
Acquisition des structures lexicales		20 h	
Acquisition des structures		80 h	
<b>Module spécialisé : Sciences</b>	1	Volume horaire	
Economie générale		10 h	
Economie et Gestion		10 h	
Marketing		10 h	
<b>Module spécialisé : Droit</b>	1		
Introduction au Droit général		5 h	
Droit privé : Droit des affaires et des		20 h	
Droit public		5 h	
<b>Total</b>		<b>460h</b>	

### IV- Modalités de validation

Les examens ont lieu sous forme de contrôle continu tout au long de l'année universitaire :

- Tronc commun FLE : contrôle continu, coefficient 2: activités de compréhension et d'expression écrite et orale permettant de vérifier les acquis
- Modules spécialisés : contrôle continu, coefficient 1

Le D.U. FLE et le niveau B1 sont acquis avec une note générale  $\geq 10/20$ .

La règle de la compensation entre les modules s'applique sur l'année.

La note définitive est attribuée à la fin du deuxième semestre.

Un certificat d'obtention du D.U. FLE est délivré aux étudiants ayant validé leur année :

- ce certificat les exonère des tests de français pour les étudiants internationaux
- ce certificat leur donne accès à une préinscription à l'Université de Corse, dans la filière de leur choix.\*

\*Se référer aux procédures administratives d'inscription des étudiants étrangers

### V- Frais d'inscription administrative

Les droits d'inscription au DU FLE s'élèvent à 850 Euros.

Pour leur couverture de Sécurité Sociale, les étudiants doivent payer la cotisation (en 2010/11, elle était de 200.00 euros)

La participation facultative aux activités sportives ou culturelles coûte 35.00 euros.

Renseignements : [giansily@univ-corse.fr](mailto:giansily@univ-corse.fr),

Tél. secrétariat filière : 04 95 45 02 11.